



Rapport d'activités 2017

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn



Généralités



Communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) • Directeur de la publication : Jean-Marie Haas
Président de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn. Maison des Services et des Associations
1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach Tél. : 03 88 90 77 60 • Comité de rédaction : élus et personnels
de la communauté de communes - Création et mise en page : Tooyoo • Photos : CCSP • Rapport imprimé
à 100 exemplaires sur papier recyclé.

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) a été créée le 1er janvier 2008 par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn. Elle se situe dans le nord du Bas-Rhin, à quelques kilomètres de Haguenau, dans l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg. Territoire frontalier avec l'Allemagne, les communes membres se situent dans le canton de Reichshoffen.

Plus d'infos :
www.sauer-pechelbronn.fr

Siège :

Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt à Durrenbach (67360)

Membres du bureau exécutif :

- Président : M. Jean-Marie HAAS
- 1^{er} vice-président : Roger ISEL
- 2^e vice-président : Charles SCHLOSSER
- 3^e vice-président : Alfred KREISS
- 4^e vice-président : Jean MULLER
- 5^e vice-président : Alain FUCHS
- 6^e vice-président : Jean-Claude BALL

La CCSP fait partie des territoires du Parc naturel des Vosges du Nord et, du Pays de l'Alsace du Nord et du territoire PAMINA. Elle est membre des syndicats suivants :

- SMICTOM Nord du Bas-Rhin (ordures ménagères)
- SDEA du Bas-Rhin (Assainissement)
- SIVOM scolaire Wissembourg (commune de Wingen)
- SCOTAN (Schéma de cohérence territorial d'Alsace du Nord)
- Sivom de Soultz

La CCSP adhère aux organismes suivants :

- Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan)
- EPFL du Bas-Rhin (Établissement Public Foncier Local)
- CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin)
- Mission Locale du Bas-Rhin
- Association Adullact
- Association du Massif Vosgien
- Association synergie bois local
- GECT Pamina

Composantes et régime fiscal :

- 24 communes membres plus 2 communes associées, représentant 17 488 habitants (population municipale) et 17 945 habitants (population totale) pour une superficie de 19 810 ha (88 hab/km²).
- Environ 7500 foyers.
- Régime de fiscalité mixte (fiscalité professionnelle unique et taxe additionnelle sur les impôts ménages).

Informations pratiques :

- Numéro SIREN - SIRET : 2000 130 50 000 14
- Code NACE (APE) : 8411Z

Services de la maison des services et des associations (Durrenbach)

La maison des services et des associations a obtenu en novembre 2016 le label «**Maison de services au public**». Ce label doit permettre de garantir le maintien des services sur le territoire.

- Bureaux de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn (siège)
 - Siège de l'office de tourisme intercommunal
- Relais parents-assistantes maternelles
 - Permanences de la Mission Locale Alsace du Nord
 - Permanences de l'Espace d'Accueil Séniors (ESPAS) du Conseil départemental du Bas-Rhin
 - Salle de solfège de l'école de musique intercommunale
- Siège de la fédération des professionnels artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
- Permanences de la médecine du travail
 - Consultation nourrisson du Conseil départemental du Bas-Rhin
 - Services aux associations (duplicopies, banque de matériel, ...)
 - Salles de réunion
 - Service animation et bureaux administratifs pour les périscolaires

- Bureau administratif pour la Régie du Fleckenstein
- Bureau administratif de l'école de musique intercommunale (ECMU)
- Mut'archi - Service de conseil architectural aux habitants
- Conseiller en énergie partagé avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg
- Espace Info Energies Nord Alsace

Services de la maison des services et des énergies (Merwiller-Pechelbronn)

- Périscolaire de Pechelbronn

Associations ayant leur siège à la maison des services et des associations (Durrenbach)

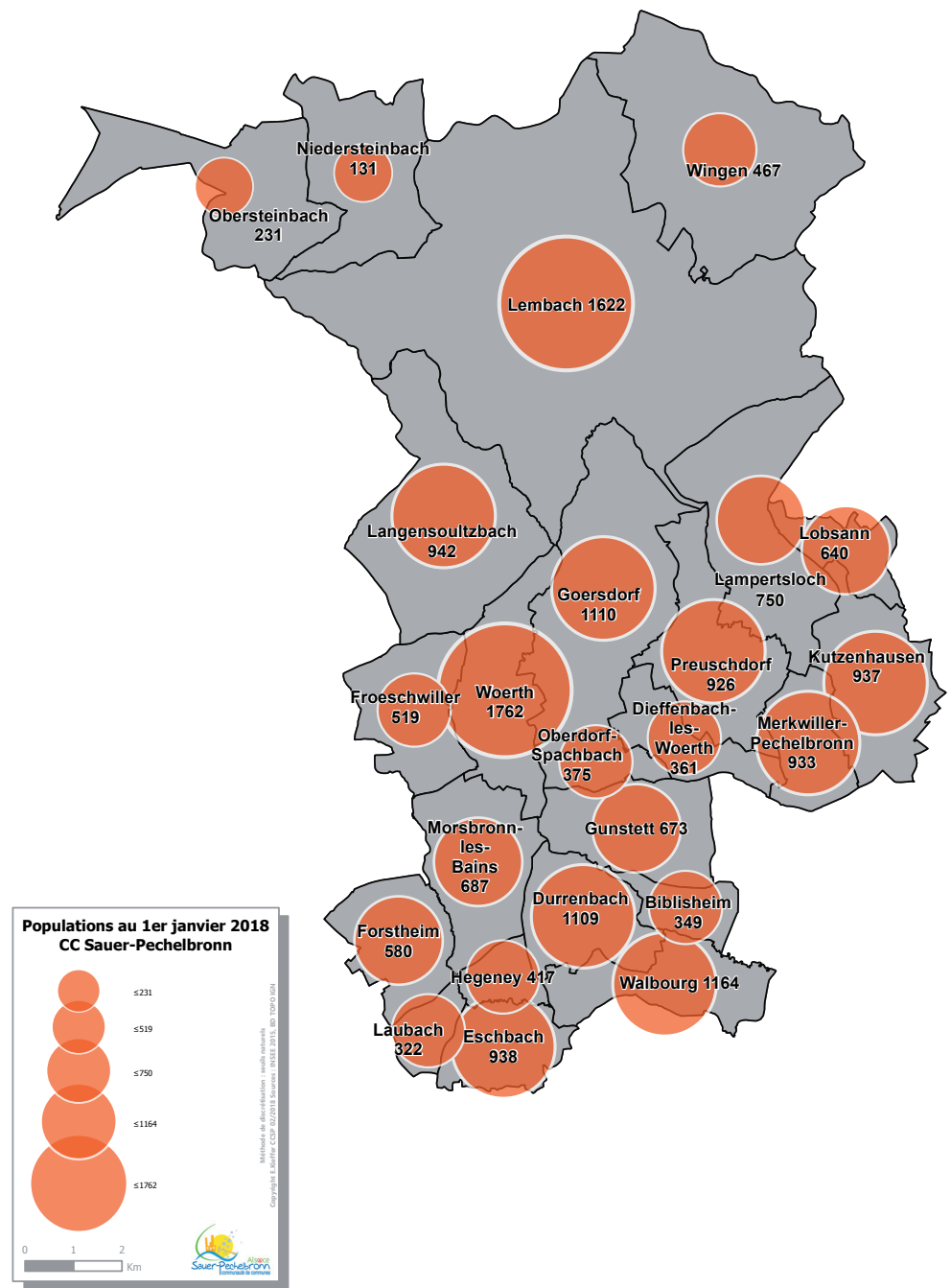
- Fédération des artisans-commerçants Sauer-Pechelbronn
- Office de tourisme intercommunal
- Association foncière de la vallée de la Sauer
- D'Sauer Bieber (danse folklorique)
- Association synergie bois local (SYNBOL)

Implantation du SDEA :

Suite à la délégation de compétences eau au SDEA, celui-ci a décidé de s'implanter sur le territoire. Les bureaux administratifs, occupés par le SIAEP, ont été transférés au SDEA. Une plateforme technique sera installée à côté de la MDSA courant 2018.

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Population municipale
2011 entrant en vigueur au
01/01/2018





STATUT-INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET COMPÉTENCES

Arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension des compétences de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn 1Règlement de définition de l'intérêt communautaire.

1

Règlement de définition de l'intérêt communautaire.

Une révision des statuts avait été entreprise en 2016 suite à l'adoption de la loi NOTRE. Ces nouveaux statuts sont entrés en vigueur au 01/01/2018

1. Constitution

Art 1 : Composition

A compter du 1 janvier 2008, en application de l'article L5211-41-3, du code général des collectivités territoriales, et conformément à l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2007, il est constitué entre les communes de :

- Biblisheim
- Dieffenbach-les-Woerth
- Durrenbach
- Eschbach
- Forstheim
- Froeschwiller
- Goersdorf
- Gunstett
- Hégeney
- Kutzenhausen
- Lampertsloch
- Langensoultzbach
- Laubach
- Lembach
- Lobsann
- Merkwiller-Pechelbronn
- Morsbronn-les-Bains

- Niedersteinbach
- Oberdorf-Spachbach
- Obersteinbach
- Preuschkorf
- Walbourg
- Wingen
- Woerth

Et par fusion des communautés de communes de la vallée de la Sauer et de Pechelbronn, une communauté de communes qui prend le nom de : «Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn» (CCSP).

Art 2 : Siège

Le siège de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn est fixé à :
Maison des services et des associations
1, rue de l'Obermatt
67360 DURRENBACH.

Les services administratifs et techniques sont répartis entre le siège et les locaux du 1, route de Lobsann 67250 Merkwiller-Pechelbronn.

Art 3 : Durée

La communauté de communes est instituée pour une durée illimitée.

Art 4 : Conseil

La communauté de communes est administrée par un conseil composé de délégués élus par les conseils municipaux respectifs des communes membres, selon les modalités suivantes :

- 2 délégués par commune de moins de 450 habitants,
- 3 délégués par commune de 450 à 1350 habitants,
- 4 délégués par commune au-dessus de 1350 habitants,

Chaque commune désignera un délégué suppléant.

Article modifié par délibération des communes. Voir page précédente.

Art 5 : Fonctions de receveur

Les fonctions de receveur de la communauté de communes seront assurées par le chef de poste de la trésorerie de Woerth.



A decorative graphic featuring three stylized dandelion seed heads in white and light green, positioned on the left side of the green banner. The largest seed head is partially behind the number '2'.

2

Règlement de définition
de l'intérêt communautaire

Art 1 :**Cadrage général**

La charte d'aménagement et de développement (et ses révisions successives) servent de cadre de référence à l'intérêt communautaire.

Il en est de même de la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord pour les communes inscrites dans son périmètre.

Art 2 :**Socle de l'intérêt communautaire approuvé en 2002**

Le plan de développement de la vallée de la Sauer et du pays de Pechelbronn et la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord (pour les communes concernées) et leurs révisions successives fondent l'intérêt communautaire. Ces documents lui servent de cadre et de base stratégique.

Art 3 :**Dispositions générales**

L'intérêt communautaire détermine le champ d'intervention d'une compétence transférée et d'attribution de fonds de concours et de mise en oeuvre des services partagés.

Il peut aussi être appelé, le cas échéant, à déterminer en l'absence même d'une compétence expressément transférée, le champ des compétences communautaires.

Art 4 :**Dispositions particulières**

L'intérêt communautaire est réputé établi pour le recrutement de chargés de mission, la conduite d'études, la gestion de services, la création et la gestion de dispositifs de déplacements, la conduite de programmes spécifiques d'intervention, la réalisation, l'aménagement et la gestion d'équipements, dès lors :

- qu'ils sont déterminés par délibération de l'EPCI, comme essentiels à la mise en oeuvre des politiques communautaires actualisées et qu'ils ont, dans ce cadre, un impact sur diverses communes,
- ou que s'agissant de l'acquisition, de la réalisation et de l'aménagement d'équipements, qu'ils sont préalablement inscrits dans des schémas ou programmes actualisés - qui en précisent la localisation, les modalités d'implantation et de mise en oeuvre
- approuvés par délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée.

Art 5 :**Gestion des services de proximité**

La gestion des services de proximité de compétence communautaire sera à fin d'optimisation de leur mise en oeuvre et de maîtrise des charges gérées par les communes d'accueil qui le souhaitent ou l'acceptent. Des conventions en matérialiseront la mise en oeuvre.

Art 6 : Voirie communautaire

Un schéma actualisé (délibérations concordantes de l'EPCI et des communes à la majorité qualifiée) définit le réseau de la voirie d'intérêt communautaire (dessertes des équipements communautaires, routes, pistes cyclables, itinéraires touristiques divers...) dont le champ d'intervention porte sur les travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie communautaire.

Art 7 :**Attribution de fonds de concours**

La communauté de communes pourra attribuer ou recevoir des fonds de concours tel que prévu aux articles L 5214-16, L 5215-26, et L 52165 du CGCT pour financer la réalisation et le fonctionnement d'équipements relatifs à des politiques communautaires prévues à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou répondant à un impératif de solidarité lié à un évènement exceptionnel de type sinistre ou catastrophe naturelle.



Art 8 :**Services partagés et mandats**

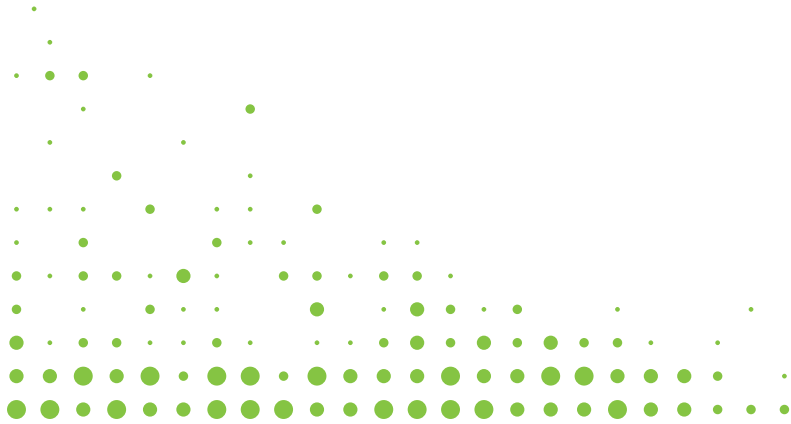
La communauté de communes conformément à la loi N°2002-276 du 27 février 2002, complétée par la loi du 13 août 2004 sur les libertés locales, pourra proposer à ses communes membres des services partagés et, conformément à l'article L 5214-16-1 du CGCT, des prestations de services pour la mise en oeuvre d'un service nécessaire à une politique communautaire prévue à la charte d'aménagement et de développement (ou plan de développement) ou pour répondre à une nécessité avérée pour la commune.

La communauté de communes pourra également intervenir en qualité de mandataire conformément à la loi du 12 juillet 1985 et le cas échéant comme coordonnateur d'un groupement de commande conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

Les conditions d'exécution et rémunération du service seront fixées par convention conformément aux articles L 5211-56 et L 5214-16 du CGCT

Art 9 :**Adhésion à un syndicat mixte**

La communauté de communes peut adhérer à un syndicat mixte par simple délibération du conseil communautaire à la majorité absolue des suffrages exprimés, en vue de lui conférer l'exercice d'une ou plusieurs compétences.





3

Les compétences

I. LES COMPETENCES OBLIGATOIRES

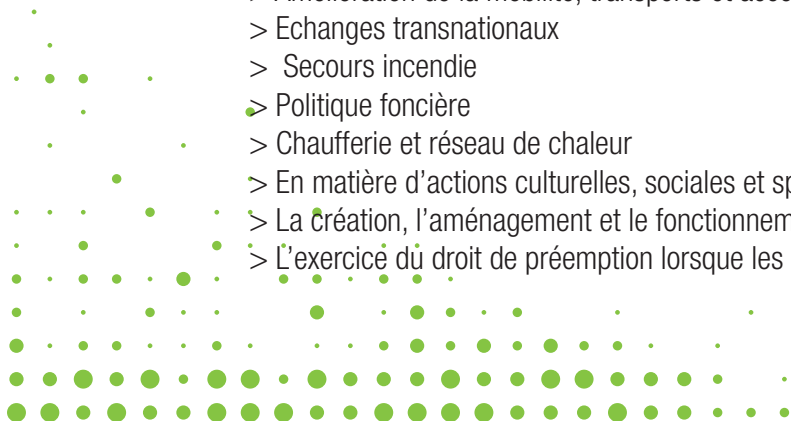
- > L'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires
- > Les actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme.
- > La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à compter du 1er janvier 2018.
- > L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires des gens du voyage.
- > La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

II. LES COMPETENCES OPTIONNELLES

- > La protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- > La politique du logement et du cadre de vie.
- > La création, l'aménagement et l'entretien de voiries.
- > La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- > Les actions sociales d'intérêt communautaire.
- > L'assainissement.
- > L'eau.
- > La création et la gestion de maisons de services au public et la définition des obligations de service public.

III. LES COMPETENCES FACULTATIVES

- > Développement des technologies de l'information et de la communication
- > Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services
- > Echanges transnationaux
- > Secours incendie
- > Politique foncière
- > Chaufferie et réseau de chaleur
- > En matière d'actions culturelles, sociales et sportives.
- > La création, l'aménagement et le fonctionnement des équipements touristiques.
- > L'exercice du droit de préemption lorsque les procédures sont nécessaires à l'exercice des compétences communautaires.



I. Les compétences obligatoires

1/ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;

2/ Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4257-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme.

3/ A compter du 1er janvier 2018, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L 211-7 du code de l'environnement à savoir :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau y compris les accès à ce cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

4/ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux définis aux 1° à 3° de l'article I de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

5/ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

6/ La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion

7/ L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique



II. Les compétences optionnelles

- 1/ Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie**
- 2/ Politique du logement et du cadre de vie**
- 3/ Création, aménagement et entretien de la voirie.**
- 4/ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire.**
- 5/ Actions sociales d'intérêt communautaire.**
- 6/ Assainissement**
- 7/ Eau**
- 8/ Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public, y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.**

III. Les compétences facultatives

1/ Développement des technologies de l'information et de la communication.

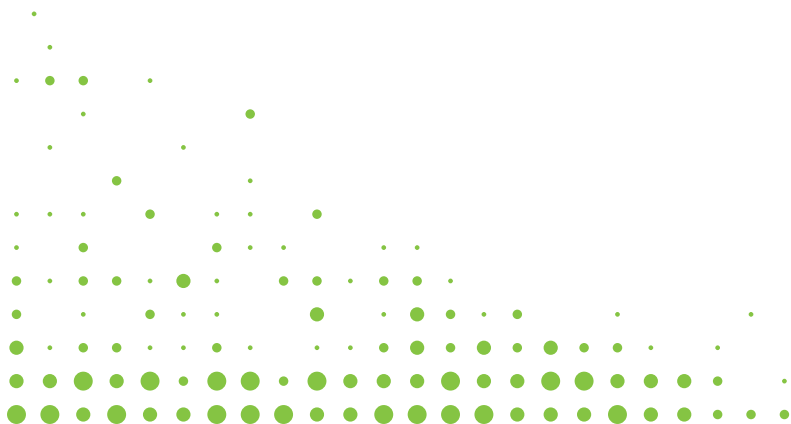
- Etude, gestion et animation de programmes relatifs aux technologies de l'information et de la communication.

Sont d'intérêt communautaire :

- les études et l'animation des programmes intéressant l'ensemble du périmètre communautaire,
- l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus à l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales,
- la mise en place et la gestion d'un système d'Information géographique (SIG) concernant l'ensemble du périmètre communautaire.

2/ Amélioration de la mobilité, transports et accès aux activités et services.

- Etudes et animation de programmes d'actions, études de faisabilité, acquisition, création, aménagement et gestion d'équipements nécessaires à l'amélioration de la mobilité et à l'accès aux activités et services.
- les études et l'animation des programmes qui contribuent à assurer les dessertes en transports à la demande ou collectifs de l'ensemble du périmètre communautaire, ainsi que l'acquisition des véhicules et autres matériels nécessaires,



3/ Echanges transnationaux.

- Elaboration et mise en œuvre de programmes de coopération transfrontaliers ou transnationaux dans le cadre des compétences de la communauté de communes.
- Adhésion au groupement européen de coopération transfrontalière (GECT) Eurodistrict PAMINA pour les missions suivantes :
 - L'Eurodistrict PAMINA a pour objet principal de faciliter et d'accroître la coopération transfrontalière en faveur du développement durable et équilibré du territoire de référence, afin de faciliter la vie quotidienne des habitants, quelle que soit la thématique concernée,
 - L'Eurodistrict entend par là être une plateforme de mutualisation des compétences, c'est-à-dire un facilitateur pour le développement d'une cohésion territoriale, sans vouloir se substituer aux autorités compétentes existantes,
 - L'Eurodistrict PAMINA peut développer des activités, élaborer et mettre en œuvre des programmes et des projets, solliciter des moyens financiers,
 - L'Eurodistrict PAMINA conseille les citoyens et citoyennes, les entreprises et les associations, les collectivités locales et territoriales sur toutes les questions liées à la coopération transfrontalière. Cette mission consiste à rassembler, synthétiser et diffuser les données pertinentes susceptibles de favoriser d'une part l'information des citoyens et d'autre part, la coopération transfrontalière entre organismes publics et privés. Ceci concerne notamment les points suivants :
 - L'information sur les conditions de vie et de travail dans le pays voisin et les réglementations s'appliquant en zone frontalière,
 - L'information sur les procédures administratives et les compétences des acteurs publics ou privés,
 - Une réponse directe aux questions des particuliers, des acteurs publics, des entreprises et une orientation vers des organismes spécialisés.

4/ Secours incendie.

- Construction, aménagement, entretien et gestion des centres de secours secondaires et contribution à leur financement.

5/ Politique foncière.

- Acquisition et aménagement des terrains nécessaires à la réalisation d'équipements d'intérêt communautaire.
- Actions de valorisation du patrimoine propriété communautaire
- Action de soutien au patrimoine culturel et historique situé sur le territoire de la communauté de communes

6/ Chaufferie et réseau de chaleur.

- Construction, entretien et exploitation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant la maison des services et des associations et le hangar intercommunal, le centre de réadaptation fonctionnelle de Morsbronn-les-Bains, la zone d'aménagement concertée touristique et thermale, ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau.
- Construction, entretien et exploitation d'une unité de production de chaleur et d'un réseau de chaleur avec distribution et revente de chaleur, desservant les entreprises, exploitations ainsi que les bâtiments publics ou privés situés à proximité immédiate du réseau établi à partir des forages Hélicons II et III sur les bords des communes Kutzenhausen, Merkwiler-Pechelbronn, Lampertsloch et Preuschdorf.
- Aménagement, entretien, gestion, et commercialisation des forages thermaux de la communauté de communes situés à Morsbronn-les-Bains ainsi qu'à Preuschdorf et Lampertsloch, et la protection des abords de ces forages thermaux en propriété communautaire

- Construction, entretien et exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les parcelles et bâtiments propriété de la communauté de communes, et revente de l'électricité produite

7/ En matière d'actions culturelles sociales et sportives

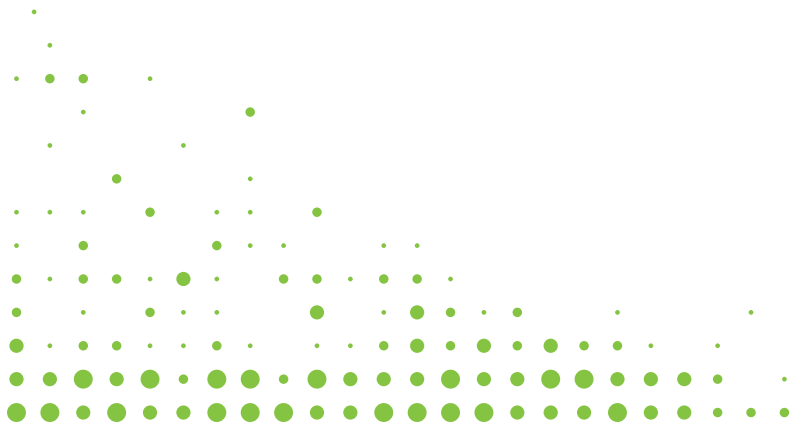
- Toutes actions éducatives, culturelles ou sportives ou de formation, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou ayant pour le moins un impact sur le périmètre de plusieurs communes
- Banque de matériel associative communautaire

8/ Création, aménagement et fonctionnement des équipements touristiques suivants : site du Fleckenstein

9/ Exercice du droit de préemption lorsque ces procédures sont nécessaires à l'exercice des compétences communautaires

10/ Autres domaines dans le cadre de l'article L211-7 du code de l'environnement ;

- Maitrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols,
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion ou de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique





4

Les projets et actions 2017



Développement économique et touristique

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn s'est engagée depuis de longues dates dans le développement économique et touristique. Pour cela, plusieurs axes sont prioritaires :

- **Renouvellement de l'offre foncière et immobilière permettant d'accueillir de nouvelles entreprises et de pérenniser l'activité d'autres entreprises ayant besoin de s'agrandir**
- **Soutien aux filières locales et aux professionnels du territoire**
- **Développement du tourisme**

Partenaires

- AAA (Agence d'Attractivité d'Alsace)
- ADIRA (Agence de développement d'Alsace)
- ADEAN (Association pour le développement de l'Alsace du Nord)
- ADT (Alsace Destination Tourisme)
- ALSABAIL (Alsacienne de Crédit-Bail Immobilier)
- CAIRE (Centre d'animation et Relais Economique) la Communauté d'Agglomération de Haguenau
- CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) Alsace Eurométropole
- CMA (Chambre de Métiers d'Alsace)
- Conseil départemental du Bas-Rhin
- DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) du Grand Est
- EPF (établissement public foncier) d'Alsace
- Fédération des Professionnels, Artisans et Commerçants (PAC) Sauer-Pechelbronn
- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Région Grand Est
- SCOTAN (Schéma de cohérence territoriale d'Alsace du Nord)
- Verbandsgemeinde Dahner Felsenland
- Landkreis Südwestpfalz

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, territoire à énergie positive

Jeudi 12 mai 2016, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a été désignée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer comme étant un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique et a ainsi obtenu le label Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV).

L'établissement s'est engagé depuis de longues années à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Ce label vient récompenser le travail et la politique mise en œuvre.

DÉMARCHE «DESTINATION TEPOS»



Les missions du conseiller en énergie partagé ont été étendues afin de piloter la démarche «Destination TEPOS» validée en novembre 2016 par le conseil communautaire. L'objectif de la démarche est de faire progresser le territoire vers une consommation d'énergie fortement réduite, lui permettant à long terme d'être alimenté uniquement en énergie renouvelable, produite localement. Cela passe d'abord par une sensibilisation renforcée et un accompagnement des différents publics : particuliers, entreprises, élus. Elle visera également à établir un programme d'actions très concrètes à mener sur le territoire, en concertation avec les différents acteurs du territoire, comme par exemple la création d'une société citoyenne d'énergie renouvelable.

1. Renouvellement de l'offre foncière et immobilière

- Elur référent : Roger ISEL
- Agent référent : Jean-Baptiste KERN

PARC ECONOMIQUE DE LA SAUER - ESCHBACH

Zone d'activités à vocation industrielle, logistique et artisanale .

Chiffres clés

- 24,4 ha dont 15 hectares viabilisés
- 5,2 ha disponibles à la vente
- 15 entreprises implantées (dont 6 nouvelles depuis 2014) : ROTHELEC, UKAL, ULTRAGROUP, EXOTIC, COMEPACK, LORALTEC, GEFC Ernewein, Thermorossi, Motovision, MOB Alsace, Les Bois du Ried, StolComfort France, Melchioni France, Tika Loc.
- Environ 200 emplois sur le site

ZONE D'ACTIVITES NORD - WOERTH

Projet

L'ancien site Star Autos a été acquis en 2014 afin de maîtriser l'évolution de la friche située en entrée de ville, en y développant une offre de locaux pour des activités à définir. Cette opportunité immobilière permet également l'aménagement d'un hangar intercommunal pour le stockage de la banque de matériel et d'un espace pour les agents techniques.

Pour définir les besoins et les vocations du site, une étude d'opportunité économique et de faisabilité technique a été lancée avant d'envisager tous travaux d'aménagement.

Actions 2017

- Location du hall n°6 à une entreprise de réparation et de stockage d'équipements de communication
- Mise en sécurité et aux normes du hall n°6

Chiffres clés

- 3,2 ha de terrain, dont 7 500 m² de surface bâtie
- Coût d'acquisition : 630 700 € dont 252 000 € de subvention régionale
- Coût de l'étude d'opportunité et de faisabilité : 47 300 € dont 33 100 € de subventions (Région et Massif des Vosges)
- Mise en sécurité et aux normes du hall n°6 : 61 188,86 € HT

ZONE D'ACTIVITES SUD - WOERTH

Zone d'activités à vocation artisanale

Actions 2017

- Révision des prix de vente en cohérence avec l'offre foncière locale
- Candidature d'une première entreprise pour l'acquisition d'un lot
- Exonération totale de la part communale de la taxe d'aménagement uniquement pour les locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes
- Contrôle par les services de l'Etat du suivi des mesures compensatoires à la destruction de zones humides et au remblai en zone inondable
- Semis de la zone paysagère et fauche annuelle dans le cadre des modalités de gestion

HOTEL D'ENTREPRISES DE LA SAUER - ESCHBACH

Actions 2017

- Prolongation de la convention d'occupation précaire signée avec la société Stolcomfort France occupant le bureau n°1 et l'atelier n°1.
- Prolongation de la convention d'occupation précaire signée avec la société Melchioni France occupant le bureau n°3

- Arrivée et signature d'une convention d'occupation précaire avec la société AFPI SARL URBAN occupant le bureau n°4 et les ateliers n°3 et n°4.

Chiffres clés

- 3 occupants (au 31/12/2017) : AFPI SARL URBAN, Melchioni France et Stolcomfort France
- 1 ateliers et 2 bureaux disponibles.

2. Développement touristique

ZONE D'ACTIVITES TOURISTIQUE ET CURE THERMALE - MORSBRONN-LES-BAINS

Le projet

Valorisation de la ressource en eau thermale par l'aménagement d'une zone d'activités à vocation touristique, apte à accueillir un équipement thermal et des structures d'hébergement touristique.

Maintien de la cure thermale à Morsbronn-les-Bains, atout majeur du territoire, par une coopération avec le groupe ValVital, repreneur privé de l'activité thermale.

Actions 2017

En vue de l'aménagement d'une zone d'activités thermale, une demande de déclaration d'utilité publique du projet a été préparée, avec un travail d'audit juridique sur la procédure à mettre en place. Pour la maîtrise foncière de la zone, un partenariat est engagé avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF Alsace), spécialiste dans le domaine, qui se traduira dès début 2017 dans les premières acquisitions de terrain.

Suite à la vente par l'UGECAM de l'activité thermale de la cure Morsbronn-les-Bains, les contacts avec le repreneur, la société ValVital, se poursuivent : Au niveau technique, la promotion touristique est engagée ;

au niveau politique, ValVital multiplie les contacts avec tous les niveaux de collectivités afin d'obtenir leur adhésion à un projet de développement ambitieux. En effet, ValVital s'est engagé, dans le contrat de reprise avec UGECAM, à construire un nouveau centre thermal à Morsbronn-les-Bains, et envisage également un investissement dans de l'hébergement hôtelier, dans l'objectif d'un doublement de leur clientèle.

Chiffres-clés

- Surface totale de la zone d'activités touristique en projet : 19,9 ha
- 42% sont déjà propriété de la communauté de communes
- 4000 personnes par an profitent, au travers d'une cure, des bienfaits de l'eau thermale de Morsbronn-les-Bains



MAISON RURALE DE L'OUTRE FORET - KUTZENHAUSEN

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn, propriétaire du site, assure le bon fonctionnement de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt et le rayonnement de ce Centre d'Interprétation du Patrimoine : sécurité, travaux, gestion administrative, accueil, promotion et développement... Son partenaire principal est l'association des Amis de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, propriétaire des collections et animateur du lieu.

La Maison Rurale répond à des objectifs multiples : donner la possibilité de visiter un corps de ferme complet et représentatif de l'Outre-Forêt, mettre en valeur, préserver les arts et traditions populaires de ce territoire rural, transmettre les savoirs et savoir-faire aux jeunes générations.

Actions 2017

Fonctionnement :

Accueil d'une stagiaire (missions autour du renouvellement d'activités proposées aux scolaires)

Mise en place d'un TPE

Intégration du dispositif «Pass Alsace»

Développement :

Lancement du projet «outils de visite mobiles» : consultation et choix du prestataire, réunions de lancement et de rédaction des contenus (4 réunions avec l'AMROF, 1 réunion avec le prestataire, 2 jours de prises de vue)

Création et mise à jour de plans tactiles (outils d'aide à la visite pour personnes déficientes visuelles)

Suivi des réseaux CIP et Eveil des Sens

Coordination avec l'AMROF :

Rédaction et finalisation du projet culturel de la MROF

Rédaction et finalisation de la convention avec l'AMROF

Chiffres clés

- Nombre de visiteurs : 13 993 personnes accueillies (y compris lors des animations hors-les-murs avant réouverture), dont 3200 scolaires.
- Recettes de billetterie : 64 200 €
- Site internet : 68 000 visites et 44 000 visiteurs.
- Nbr d'annonces presse : 380 annonces ou communiqués de presse parus, dont 50 articles (compte-rendu d'animations dans les DNA).

MUSÉE FRANÇAIS DU PÉTROLE : CONSERVATION DES COLLECTIONS ET PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Le Musée Français du Pétrole est géré par l'Association des Amis du Musée du Pétrole de Pechelbronn, qui organise également un grand nombre d'autres manifestations, visites et expositions. La collection du musée est propriété de la communauté de communes. A ce titre, la CCSP participe à la Conservation mutualisée portée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui met une conservatrice à disposition du musée. Celle-ci aide et conseille (par exemple) sur la muséographie, l'enrichissement de la collection, les manifestations communes.

Actions 2017

- Renouvellement de la convention tri-annuelle 2017-2019 entre CCSP, Commune de Merckwiller-Pechelbronn et l'association des amis du musée

- Poursuite de la recherche de partenaires privés pour un projet de développement du musée, visant la constitution d'un pôle «énergies» autour des axes d'excellence de notre territoire, à savoir le pétrole et la géothermie profonde, offrant un musée, lieu de culture scientifique, technique et industrielle d'une part, et un centre de ressources et de réflexion sur les énergies d'autre part.

Les chiffres-clés

- 32 000 € : contribution de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au budget de l'association des amis du Musée français du Pétrole
- 7 800 € : contribution annuelle à la Conservation mutualisée
- 4200 : nombre de visiteurs accueillis au Musée Français du Pétrole

RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

De nombreuses réalisations ont été achevées en 2017 :

- Itinéraire Laubach-Forstheim-Froeschwiller
- Itinéraire Kutzenhausen-Preuschdorf-Merkwiller-Preuschdorf-Goersdorf-Woerth
- Itinéraire Langensoultzbach – piste cyclable le long de la RD27
- Kutzenhausen-Soultz sous Forêts
- Lembach-Tannenbrück
- Litschhof-Nothweiler

Plusieurs projets ont été validés pour un démarrage des travaux en 2017 :

- Eschbach-Laubach-Forstheim
- Mise en place de l'ensemble du jalonnement sur le territoire
- Un projet d'aménagements cyclables et de services au vélo a été développé et fait l'objet d'un dossier de financement européen.

Chiffres clés

Coût d'objectifs : 800 000 €HT

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE ET STRATEGIE TOURISTIQUE

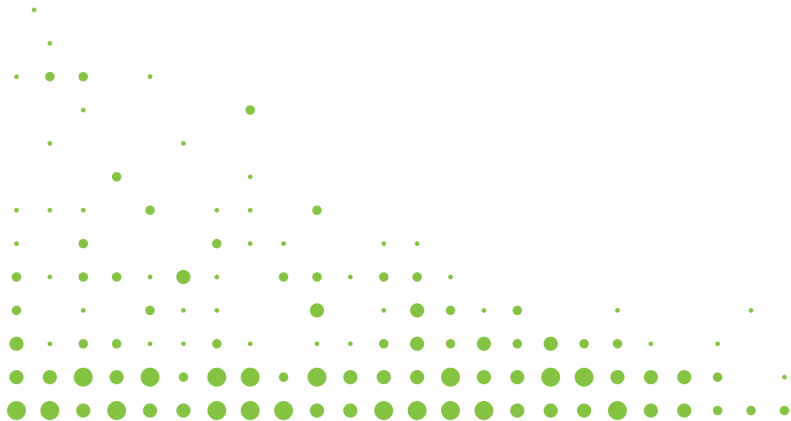
Le projet

Regroupement des 4 offices de tourisme (Pays de Wissembourg, Pays de Niederbronn, Outre-Forêt et Sauer-Pechelbronn) en 1 office de tourisme intercommunautaire,

Élaboration d'une stratégie globale de développement touristique et de dynamisation du territoire.

Actions 2017

- Création d'un poste de chargé de mission tourisme et recrutement
- Réflexions sur la gouvernance du projet, son budget et la répartition des coûts entre les 4 communautés de communes participantes.



3. Soutien aux filières locales et aux professionnels du territoire

- Elu référent : Roger Isel
- Agents référents : Jean-Baptiste Kern, Frédérique Weber, Till Harrès

SOUTIEN A LA FEDERATION DES PROFESSIONNELS ARTISANS ET COMMERCANTS (PAC)

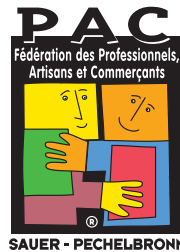
- Elu en charge des relations avec la PAC : Roger ISEL
- Agent en charge des relations avec la PAC : Jean-Baptiste KERN
- Agent de la PAC : Isabelle ZITZMANN

Actions 2017

- Edition du magazine commercial (4 numéros)
- Salon de printemps à la salle polyvalente de Eschbach

Les chiffres clés

- 1 animatrice (20h/sem)
- 70 adhérents
- Réalisation de 4 numéros du magazine commercial (distribué à 12 800 exemplaires)
- 1 salon annuel rassemblant plus de 2 000 visiteurs et 40 exposants
- Solde de subvention de 16 341 € versé au titre de la 2ème tranche OCM (2015-2017)



OCM – OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES.

Après avoir bénéficié d'une 1ère tranche (2009-2011) et la Communauté de communes a été retenue par l'Etat pour une 2e tranche (2016-2018) de l'OCM.

C'est une opération initiée par l'Etat via le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) portée par la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn pour soutenir les projets d'animation économique et d'investissement des entreprises afin de maintenir une activité artisanale et commerciale de proximité en milieu rural.

Les aides directes aux entreprises du territoire se traduisent sous forme de subventions à un taux de 28,5% de leurs dépenses d'investissement entre 10 000 € HT et 75 000 € HT, soit un montant de subvention entre 2 850 € et 21 375 €.

Les actions d'animation de l'association des professionnels, artisans et commerçants (Fédération PAC) sont également subventionnées (poste de l'animatrice, salon de printemps, magazines, ...).

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS LOCAL

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA STRUCTURATION DU PÔLE BOIS ALSACE/VOSGES DU NORD.

Le projet :

Mission d'accompagnement confiée à Anticip Consultants portant sur :

- le montage d'une activité économique autour de la seconde transformation du bois (de type aboutage et/ou lamellé/collé)
- la structuration de l'association Synergie Bois Local créée en 2012.

Actions 2017

- Portage de l'animation confié en 2015 au PNRVN.
- Participation aux comités directeurs et à l'assemblée générale de Synergie Bois Local

Chiffres clés

- Participation de la communauté de communes au portage par le PNRVN : 2000€/an

PÔLE BOIS – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'ACTIVITÉS DESTINÉ À LA SECONDE TRANSFORMATION DU BOIS SUR LE PARC ÉCONOMIQUE DE LA SAUER À ESCHBACH

Construction d'un bâtiment relais (location avec option d'achat) destiné à accueillir une unité d'assemblage de maisons à ossature bois et une unité de taillage et composé d'un hall industriel et de bureaux, afin de soutenir le développement de la filière bois locale.

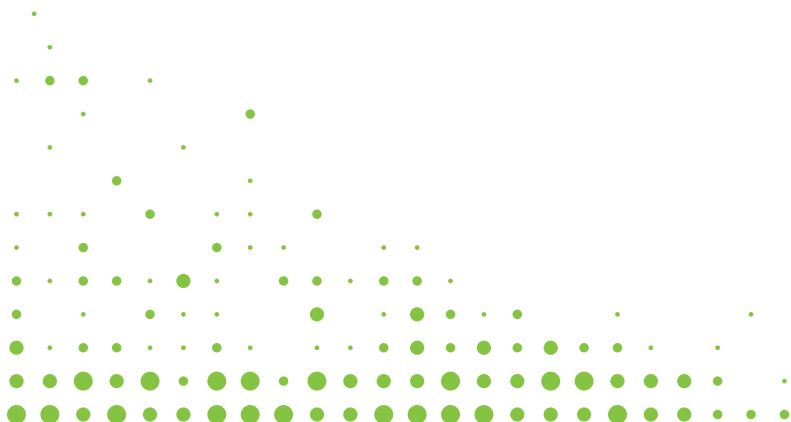
Action inscrite dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale «Dynamiser l'Economie de l'Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2017

- Exploitation du bâtiment en location par les entreprises MOB Alsace et Les Bois du Ried
- Organisation de 2 événements : « Oui aux bois locaux pour construire » le 13 octobre (40 participants) et le lancement de la charte forestière du territoire des Vosges du Nord le 28 octobre (50 participants).
- Inauguration du bâtiment (dévoilement d'une plaque) lors du colloque du 13 octobre

Chiffres clés

- Coût global de l'opération : 2 430 417,16 €
- Subventions : 945 988 € (Etat via PER, CD67 et Région).



PÔLE BOIS – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INNOVANT DANS LA VALORISATION DES BOIS LOCAUX ET DANS UNE NOUVELLE FORME D'HABITAT INDIVIDUEL DENSE À PREUSCHDORF

Construction d'un bâtiment démonstrateur et vitrine dans l'utilisation des bois locaux et dans une forme d'habitat dense, modulaire et évolutif. Action inscrite dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale «Dynamiser l'Economie de l'Habitat fondée sur la valorisation des ressources locales» porté par le PNRVN.

Actions 2017

- Communication autour du projet : organisation de visites, publications dans la presse (cf ci-dessous)
- Inauguration du bâtiment le 19 octobre.
- Commercialisation : accompagnement de l'installation des Docteurs Class et Scopis dans le local Ouest (acte notarié, géomètre, plans d'aménagement, marchés de travaux), avant retrait des médecins et abandon du projet en novembre. Contact avec des porteurs de projet pour une microcrèche dans le bâtiment Est.

Chiffres clés

- Montant de l'opération : 711 400 € HT
- Subventions : 398 000 € (Europe via FEDER/Massif des Vosges, Etat via PER, Région, Département)

Visites organisées en 2017 :

- 24 avril** : 30 élèves de bac pro menuiserie agencement du lycée Xavier Nessel de Haguenau
- 24 mai** : 50 personnes (élus et techniciens) du Pays des 7 rivières, du Pays des Vosges Saônoises et du Pays de Vesoul, Val de Saône.
- 30 mai** : 20 élèves de bac pro développement durable du lycée Xavier Nessel.
- 11 juin** : 20 journalistes venant de toute la France dans le cadre de l'AG des Journalistes et Ecrivains Nature et Environnement qui se tenait au Liebfrauenberg.
- 15 juin** : 30 professionnels du bois venant de toute la France dans le cadre de l'AG de l'Association française de la construction bois qui se tenait à Strasbourg
- 19 octobre** : 30 personnes (techniciens) de l'Eurométropole de Strasbourg.

Soit 180 personnes accueillies sur site.

Projection du film sur l'opération :

- 16 novembre** : ciné débat à Weiterswiller dans le cadre du programme «Habiter autrement» organisé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord
- 14 décembre** : ciné débat à Wingen sur Moder organisé par le Ciné-Club de Wingen sur Moder

Publication 2017 :

Publication dans le hors série n°18 d'Habitat Naturel – Architecture Passive, page 12
Reportage dans l'émission Route 67 de France 3 Alsace du 10 mai
Publication dans la Lettre B n°21, actualité des programmes soutenus par l'interprofession nationale France Bois Forêt, n°21, hiver 2017, p. 16 et 17.

POLE BOIS – LANCEMENT D'UNE ETUDE SUR LA PRESCRIPTION BOIS LOCAUX ET MATERIAUX BIOSOURCES

Etude faisant suite au projet du bât'innovant, ayant pour objectif de promouvoir et de faciliter l'utilisation des bois locaux dans la construction en mettant à disposition des maîtres d'ouvrage une boîte à outil opérationnelle (documents EXE de systèmes constructifs, chiffrage, acteurs en mesure de les réaliser...).

Actions 2017

- Notification de l'étude à l'équipe composée de SF Ingénierie, IOEW et Ingénierie Bois. Rendu prévu pour septembre 2018.

Chiffres clés

- Montant de l'étude : 30 000 € HT
- Subvention escomptée : 24 000 € (TEPCV)

AUTRES ACTIONS FILIERE BOIS LOCAL

- Association SYNBOLE, Synergie Bois Local : participation à la mission d'animation portée par le Parc naturel régional des Vosges du Nord et confiée à Anticip Consultant, à hauteur de 2000€/an. Participation aux comités directeurs et à l'AG.
- Participation à l'élaboration de la charte forestière territoriale du Parc naturel régional des Vosges du Nord.
- Participation à la démarche de classement de la forêt de Haguenu en forêt d'exception.
- Participation à la démarche «Terres de Hêtre» portée par le Pays d'Epinal

Îlot central de Woerth comprenant une résidence seniors, un espace tertiaire et un espace résidentiel

RÉSIDENCES SÉNIORS

Le projet

La réalisation de la Résidence seniors constitue l'amorce de l'opération globale «Îlot central de Woerth».

Opération de réhabilitation-reconstruction d'une deux résidence seniors pour la création de 19 logements domotisés et un espace commercial (Rez-de-chaussée du 80 Grand' Rue).

Actions 2017

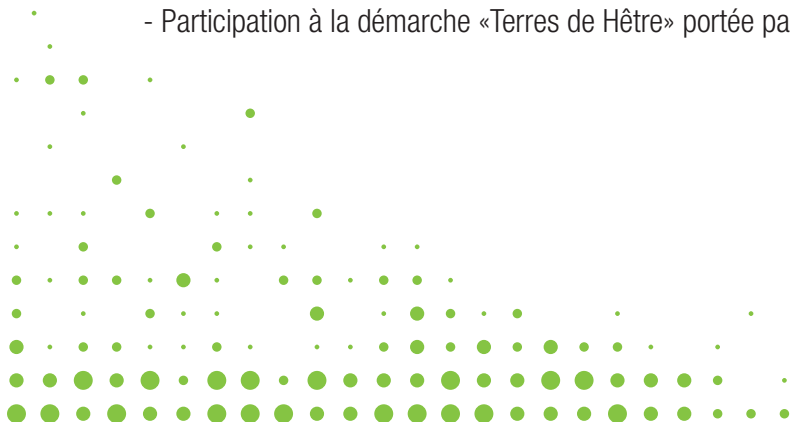
- Suivi de travaux
- Fin de chantier, réception et levées des réserves
- Date inauguration du «Dom'aine» le 22 septembre 2017.

L'association ARSEA est désignée comme le gestionnaire locatif de la résidence. Une assistante sociale est présente 4 demi-journées par semaine pour d'une part accompagner les résidents dans leur installation (aménagement, approche de la domotique..) et proposer un accompagnement sur le long terme (animation et accompagnement social).

Le premier locataire s'est installé le 3 octobre 2017 au 1 Grand Rue. Fin 2017, 9 logements ont été attribués.

Les chiffres clés

- Coût final de l'opération : 3 576 000 € TTC € (hors Espace commercial/ Services)
- 19 logements pour une surface totale de 1200 m²



ESPACE TERTIAIRE

Le projet

Dans le cadre des actions programmées pour la revitalisation du bourg-centre de Woerth, le projet consistait en l'aménagement d'un espace commercial et résidentiel dans les immeubles situés du 80 au 84 Grand'Rue. Le rez-de-chaussée du 80 Grand'Rue est commercialisé dans le cadre de la réalisation de la résidence seniors aux étages. Dans le prolongement de la maison de santé existante déjà à Woerth (rue des Aulnes), un projet de pôle de santé accueillera une dizaine de professionnels de santé à partir de l'automne 2017 un espace tertiaire de 8 bureaux a été aménagé pour accueillir des professionnels de santé.

Actions 2017

- Rencontres avec le coordinateur de la SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires), futur locataire et signataire d'un bail professionnel.

Les chiffres clés

- 8 bureaux dans un espace tertiaire de 215 m²

Environnement-énergie

La communauté de communes est chargée de la protection et de la mise en valeur de l'environnement. A ce titre, elle est chargée de oeuvre les politiques de protection et de soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

1. Actions en faveur de la sauvegarde du patrimoine et des ressources naturelles

- Elus référents : Jean Muller, Alain Fuchs
- Agents référents : Frédérique Weber, Adrien Tuffereau, Aurélien Duprat

OPÉRATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BÂTI (AIDE À LA VALORISATION ET DISPOSITIF MUT'ARCHI)

Actions 2017

- Poursuite du dispositif d'aides à la valorisation du patrimoine bâti ancien.
- Poursuite du dispositif «mut'archi» : conseils gratuits pour les propriétaires de bâtiments datant d'avant 1948 apporté par une architecte-conseil du SycoParc (poste mutualisé).

Chiffres clés

Conseils apportés par l'architecte-conseil dans le cadre du dispositif mut'archi :

- Conseils aux particuliers : 22
- Conseils aux collectivités : 6
- Dispositif d'aide à la valorisation du patrimoine bâti ancien :
 - 2 dossiers de subvention déposés
 - Montant des aides accordées (délibérées) : 2 361,83 €

ECO'LOGIS ET PATRIMOINE

Dispositif d'aide à l'isolation naturelle des bâtiments anciens

Dans le cadre de la convention TEPCV, un dispositif de subvention a été ponctuellement mis en place (durée de la convention TEPCV) afin de subventionner l'achat de matériaux naturels pour l'isolation des bâtiments anciens.

Les chiffres clés

- 2 dossiers déposés
- Montant des aides accordées (délibérées) : 6 231 €



Chaufferie collective intercommunale

CHAUFFERIE COLLECTIVE «L'ECORCE» AVEC RESEAU DE CHALEUR A MORSBRONN-LES-BAINS-DURRENBACH

Le projet

Exploitation et gestion, sous forme d'une délégation de service public confiée à Dalkia France, de la chaufferie mixte bois-gaz avec réseau de chaleur reliant la maison des services et des associations, l'établissement thermal de Morsbronn-les-Bains, le syndicat des eaux, la Source des Sens, la pharmacie Kessler, l'hôtel-restaurant l'Explorateur et un privé.

Actions 2017

Remplacement des pompes de circulation du réseau primaire afin d'assurer la redondance des systèmes et une mise en chauffe plus rapide du réseau lors des pics de consommation.

Chiffres clés

Voir en annexe le compte-rendu du rapport de délégation.



CONSEILLER EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Face aux défis économiques et climatiques que représente l'énergie, un réseau de conseillers a été mis en place par l'ADEME au niveau national. Porté par les collectivités locales, il leur apporte une compétence technique mutualisée afin de mieux cibler leurs priorités d'action, en les accompagnant de manière neutre et objective dans leurs projets d'efficacité énergétique.

Cible principale : les communes de moins de 10 000 habitants.

Actions 2017 :

- Marché groupé pour le remplacement LED de 550 lanternes d'éclairage public dans 7 communes
- Réalisation des bilans énergétiques de 25 bâtiments publics et 20 installations d'éclairage public
- Mise en place d'une plateforme intercommunale de valorisation des CEE (et CEE TEPCV)
- Signature d'un avenant à la convention TEPCV pour l'acquisition d'un véhicule électrique et l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à Obersteinbach

Chiffres clés :

- Coût de l'opération (coût d'objectifs ou coûts définitifs) : environ 42 500€/an dont 24 000 € payés par l'ADEME et la Région. Coût définitif pour la communauté de communes d'environ 9 300 €/an.
- 25/26 collectivités ont profité au moins une fois du service CEP.
- Plus de 70 000 kWh économisés et 16 000 €/an de dépenses énergétiques en moins.

PROGRAMME DE PRÉSERVATION DES VERGERS

Soutien aux initiatives menées localement en faveur de la préservation des vergers hautes tiges.

Actions 2017

- Réédition de l'opération «Papotons Pommes» : édition dans le Infoblätt'l d'un calendrier des initiatives locales menées en faveur de la valorisation des fruits en septembre/octobre.
- Diffusion régulière aux mairies par mail d'informations sur la thématique et sur les activités des associations d'arboriculteurs.
- Soutien technique ponctuel aux associations d'arboriculteurs dans le montage et la mise en œuvre de leurs actions d'animation.
- Soutien au fonctionnement de la plate-forme de collecte de pomme de Lembach (transport des pommes chez un transformateur à Sessenheim).

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES / BASSINS VERSANTS DE LA SAUER ET DU SELTZBACH

Actions 2017

- Réflexion sur la mise en œuvre de la compétence «rivières» de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn au regard de la loi GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur les bassins versants de la Sauer et du Seltzbach, par transfert au SDEA.
- Suivi du programme Life Biocorridors porté par le Parc naturel régional des Vosges du Nord dont 5 opérations concernent le bassin de la Sauer (3 sur le Steinbach, 1 sur le Soultzbach et 1 sur la Sauer).

EAU POTABLE

Actions 2017

Réflexion pour la prise de compétence eau potable et transfert au SDEA.

PROGRAMME «ZÉRO-PHYTOS»

Objectifs

Entamé en 2012, ce programme visait la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires dans la gestion des espaces verts publics par les communes.

Au total, 12 communes ont été accompagnées vers le zéro-phyto.

La loi Labbé (Loi n° 2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national) interdit depuis le 01/01/2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité ...) accessibles ou ouverts au public.

Ce programme a donc pris fin en 2017.

PROJET DE VALORISATION PÉDAGOGIQUE D'UNE COLONIE DE CHAUVE-SOURIS DANS LES COMBLES DE L'ÉGLISE DE NIEDERSTEINBACH

Le projet

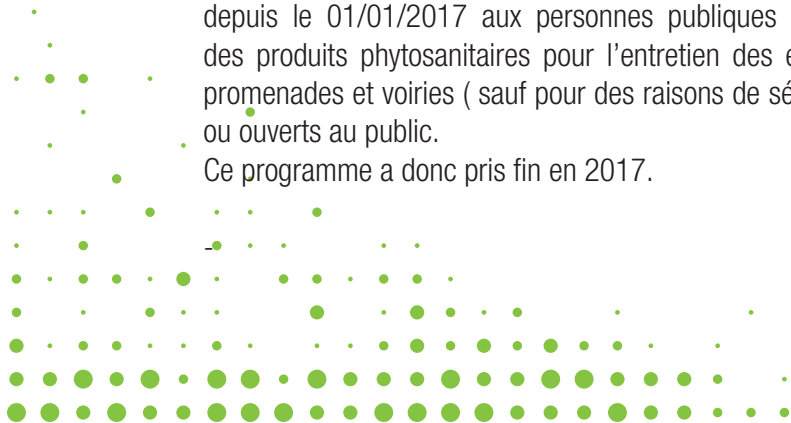
Pour sensibiliser le grand public à la préservation d'une espèce de chauve-souris emblématique – le Grand Murin, mise en place d'un programme de valorisation pédagogique d'un site abritant la plus grande colonie dans les Vosges du Nord : installation d'un équipement de vidéosurveillance avec écran de visualisation à distance, panneaux pédagogiques, animations tout public et scolaires, réalisation d'un film pédagogique.

Actions 2017

- Relance de la campagne de vidéosurveillance de la colonie, suivi du site chauvesouris.sauer-pechelbronn.fr pour accéder en ligne aux images vidéo tournées en direct.
- Participation à l'organisation et au financement du festival Very Bat Trip ou la drôle de vie d'une chauve souris, organisé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord sur plusieurs sites dont celui du château du Fleckenstein le 20 octobre.

Chiffres clés

- Nombre de femelles Grands Murins présentes dans la colonie de Niedersteinbach : 1000.
- Nombre de scolaires accueillis au Fleckenstein le 20 octobre dans la journée : 146
- Nombre de personnes accueillies au Fleckenstein le 20 octobre dans la soirée : 26



MISE EN PLACE D'UNE REDEVANCE INCITATIVE SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le projet

- Dans le cadre de l'application du Grenelle de l'environnement, mise en place d'une redevance incitative sur les ordures ménagères.

Actions 2017

- Suivi des mesures de levées et de pesées
- Commande et vente de bacs et composteurs en bois
- Travail d'harmonisation de la redevance incitative sur les territoires des communautés de communes Sauer-Pechelbronn, Outre-Forêt et Pays de Wissembourg (état des lieux initial, simulations et choix d'une tarification, réalisation de supports communs de communication, organisation d'une réunion de présentation du travail aux 3 conseils communautaires réunis le 23 août à la Saline de Sultz, rédaction du règlement de facturation)
- Mise en ligne de l'outil de consultation des données par les abonnés
- Organisation de réunions d'information, d'ateliers pratiques et tenue de stands sur le compostage et le jardinage au naturel.
- Participation à l'élaboration du programme local de prévention des déchets porté par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

Chiffres clés

- Nombre de bacs pucés actifs : 7 897
- Production moyenne de déchets/hab.an sur la CCSP en 2017 : 159 kg/hab.an

Ateliers pratiques sur le compostage et le jardinage

- 23 avril : stand à la fête du printemps à Wingen
- 27 avril : réunion d'information à Langensoultzbach : 40 personnes
- 30 avril : stand à la bourse aux plantes de Kutzenhausen
- 10 mai : réunion d'information à Goersdorf : 40 personnes
- 20 mai - atelier pratique à Laubach : 30 personnes
- 1^{er} octobre : stand à la fête de la pomme à Froeschwiller
- 29 octobre : stand à l'exposition de Fruits Fleur Nature de Woerth et environs à Hégeney

ABEILLES ET BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la convention TEPCV, programme en faveur de la sensibilisation aux rôles des abeilles dans la préservation de la biodiversité se déclinant en 2 actions :

- Action pédagogique avec l'installation de 3 ruches pédagogiques dans le verger conservatoire de Gunstett et animations
- Action économique en soutenant l'activité apicole par le subventionnement de l'achat de ruches.

Actions 2017 :

- Signature d'une convention de partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française
- Installation des 3 ruches pédagogiques
- Appel à candidature pour le subventionnement de l'achat de ruches. 5 lauréats retenus / 5 ruches subventionnés par lauréat.

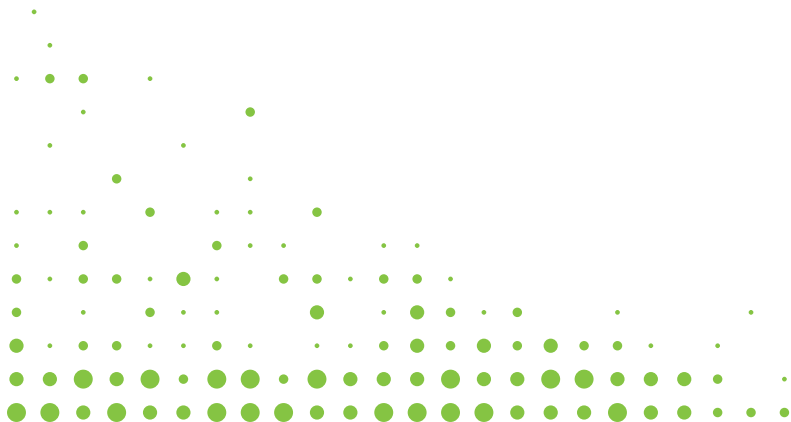
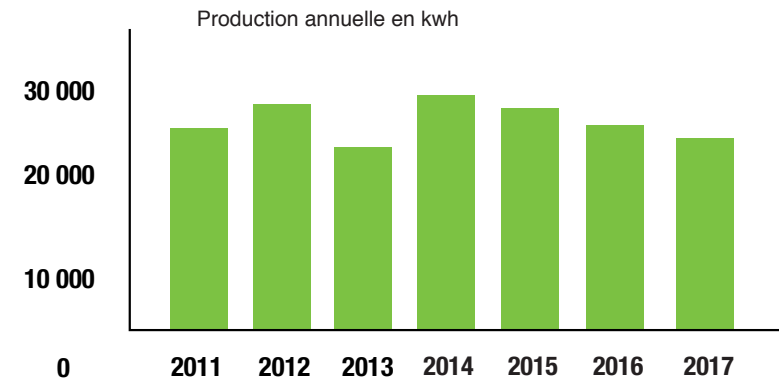
CENTRALE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE PHOTOVOLTAIQUE

Cette centrale est implantée sur la toiture sud de la maison des services et des associations à Durrenbach. Elle a été mise en service en octobre 2010.

144 modules solaires photovoltaïques et 9 onduleurs composent la centrale. La puissance installée est de 30 240 Wc sur une surface de 215m².

Chiffres clés :

- Coût de l'installation : 197 000 € TTC (subvention : 30 000 € de la Région Alsace).
- Production annuelle estimée : 26 635 kWh
- Prix de revente : 0,602 €/kWh
- Production 2017 : 27 324 kWh
- Recette 2017 : 16 473 €



Cohésion sociale

La communauté de communes a inscrit dans ses compétences l'action sociale. A ce titre, elle est notamment chargée de la mise en oeuvre des politiques en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, du soutien aux associations.

LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS À DURRENBACH LABELLISÉE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

C'est dans un objectif de maintenir les services publics sur notre territoire que les élus ont décidé la mise en place de la maison des services au public. Il s'agit d'améliorer et de faciliter l'accès aux services, qu'ils soient assurés par l'Etat, les collectivités ou des entreprises privées de services (poste, gaz, ...). Dans une « Maison de services au public » l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

Les services accessibles

- Pôle Emploi
- CAF
- Mission Locale Alsace du Nord
- Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- ESPAS Haguenau-Wissembourg
- Association RESCIF
- Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ)
- Espace Info Energies Nord Alsace

HALTE GARDERIE - MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge de la halte : Alfred KREISS
 - Responsable : Madame Nadine SCHUSTER
 - Fonctionnement confié à l'AASBR (Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
 - Partenaires : CAF, Conseil départemental 67
- > Encadrements : Madame Nadine Schuster et Madame Patricia Linck
> Un agent d'entretien salarié de l'association Réussir assure 9h00 de ménage/semaine
> Accueil de 10 enfants de 3 mois à 6 ans
- Ouverture de la structure
Mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h15 et de 13h45 à 18h15
Vendredi : de 8h à 12h15

Prestations d'accueil proposées

Deux types d'accueil sont proposés :

Un accueil régulier : il répond à un besoin d'accueil correspondant à un rythme et une durée prévisible. L'enfant est inscrit pour un nombre d'heures contractualisées.

Un accueil ponctuel : il répond à un besoin dont le rythme et la durée ne peuvent être définis à l'avance.

Actions 2017

Interventions extérieures : 2x/semaine une intervenante de l'école de musique intercommunale (séance d'une demi-heure)

Moments festifs : fête du jeu, fête d'été, fête de Noël

Activités : jardinage, comptines.

Chiffres clés

- Nombre d'enfants ayant fréquenté la structure en 2017 :
51 issus de 16 communes du territoire

RELAIS PARENTS-ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) - DURRENBACH

- Elu en charge de la halte : Alfred KREISS
- Agent en charge du relais : Julie DINGELDEIN
- Fonctionnement confié à l'AASBR
(Association d'Action Sociale du Bas-Rhin)
- Partenaire : CAF, Conseil départemental 67, Halte garderie

Les missions du relais :

- centraliser et coordonner les offres et les demandes en matière de garde d'enfant.
- aider les parents dans leur fonction d'employeurs.
- informer les assistantes maternelles de leurs droits et devoirs.
- être un lieu de socialisation pour l'enfant par le biais d'activités d'éveil au sein de la halte garderie.
- permettre aux adultes d'être accueillis, écoutés, reconnus et guidés dans leur rôle éducatif.
- être un lieu de rencontres entre assistantes maternelles et parents.
- organiser l'intervention de professionnels de la petite enfance.

Actions 2017

- Temps festifs : Fête du Jeu interservices en juin 2017, rencontre conviviale AMATS (27 pers.), Fête des Activités d'éveil et baby gym à la rentrée 2017 (14 enfants), Fête d'été (15 enfants), Fête de Noël (86 enfants)
- Soirées d'informations et de débat sur diverses thématiques : Présentation du centre ressource «Autisme» à Mietesheim (4 amats du secteur), Présentation du centre ressource «Petite enfance et handicap» (7 amats du secteur), Présentation des espaces doux à La Walck (7 amats), conférence sur l'autorité bienveillante (76 personnes dont 23 amats), réunion d'information sur la politique petite enfance à Lembach (7 amats)

- Expo photo
- Activités d'éveil : 52 enfants ont participé à au moins 1 séance depuis septembre, ils sont répartis sur 2 groupes, 1 séance hebdomadaire (23 participants en moyenne par matinée);
- Baby Gym : 62 enfants ont participé au moins une fois depuis septembre, ils sont répartis en 3 groupes; 2 séances par mois (39 participants en moyenne par matinée)

Chiffres clés

- Gestion de 168 assistantes maternelles en activité au 31/12/2017 - capacité d'accueil théorique de 653 places
- Nombre de familles en relation avec le RAM : 189 familles (293 en 2016)



SERVICE ANIMATION ENFANCE JEUNESSE

- Elu en charge du suivi : Alfred Kreiss
- Agent en charge du suivi : Claire Maggi
- Animateurs : Tania Sorgius, Julien Brancier, Pierre Bersier, Barbara Weiss
- Partenaires : FDMJC 67, Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental du Bas-Rhin

Centres de loisirs sans hébergement :

- 767 enfants participants sur 74 jours de centre de loisirs
- 17 jours de centre à Lembach
- 15 jours de centre à Eschbach
- 19 jours à Durrenbach
- 13 jours à Langensoultzbach
- 10 jours au terrain de foot à Durrenbach

Pass'sport et stages

536 participants sur 46 journées d'activités

Séjours avec hébergement

148 participants sur 37 jours

Vendredis festifs :

Plus de 300 personnes accueillies et 30 bénévoles

Les jeunes engagés :

Accompagnement de jeunes de 11 à 17 ans

Projets culturels et sportifs : voyage à Amsterdam, club cinéma, club jeux, camp volley et camp aventure

42 jeunes ont participé à la rencontre «jeunes engagés» pendant les vacances de la Toussaint avec une nuit au Chalet du Club Vosgien à Lembach

67 jeunes ont participé à des actions d'autofinancement (distribution journal intercommunal, vente de gâteaux, bourse aux plantes...)

Accompagnement de 31 jeunes engagés âgés de 16 à 18 ans en formation BAFA

Opération Smashy

9 classes de primaire CM1 et CM2

2 jours de tournois de volley au terrain de football de Woerth en partenariat avec l'ASVS

27 entrants en section sportive 6ème volley ball

Développement de la politique sportive du territoire

Intervention dans l'école de Merkwiller CE et CM pour une initiation tennis avec le club de Merkwiller : 63 enfants.

Soutien et intervention dans les écoles primaires. Initiation basket de l'entente Walbourg/Eschbach basket : 90 enfants.

Création en septembre 2017 de la section sportive lycée au séminaire de Walbourg :

14 jeunes répartis (de seconde à terminale).

2 fois 1h30 de volley par semaine.

Participation aux compétitions UNSS et UGSEL.

Partenaire ASVS.

Actions dans les collèges

Section sportive volley : 92 jeunes de la 6ème à la 3ème

Exposition «Savoir comprendre agir pour dire non à la haine» : au collège de Mertzwiller au collège de Mertzwiller

Exposition «Dérapage» (sécurité routière) en partenariat avec le conseil départemental 200 élèves de 5ème et de 3ème

Permanence atelier débat : 12 jeunes en moyenne un mardi sur deux

Permanence jeux de société : 20 jeunes tous les jeudis

Participation aux réunions du Comité d'Education à la Citoyenneté

Visite aux DNA à Strasbourg

Sorties culturelles de 12 à 24 jeunes

Liaison CM2-6ème : participation de 8 écoles de CM1-CM2 soit 168 élèves

Conférences ouvertes aux parents et aux assistants maternels

2 conférences :

- Une autorité bienveillante, est-ce possible ?
- A quoi tu joues ? conférence spectacle sur les jeux vidéo en réseau

Fête des enfants pour les enfants des accueils de loisirs, périscolaires et jeunes

Plus de 200 personnes et 45 bénévoles jeunes engagés

LES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES

Chiffres clés

- 7 structures périscolaires pour 19 communes, gestionnaire FDMJC 67
- Animatrices périscolaires : 1 coordinateur, 1 animatrice volante et 20 animateurs personnes sous contrat FDMJC (CCD + CDI)
- 379 familles utilisatrices (335 en 2016) pour 616 enfants accueillis (450 en 2016)
- Participation de la communauté de communes : 280 114 € (225 000 € en 2016) pour un budget total de 569 226 €

SCHÉMA PÉRISCOLAIRE

En novembre 2016, le conseil communautaire a voté le schéma périscolaire qui consiste en la création de 5 sites : Lembach, Woerth, Durrenbach, Hégeney et Merwiller. Ces 5 sites permettront d'offrir un service à l'ensemble des enfants scolarisés du territoire.

En 2017 deux projets ont été lancés :

- Construction d'une micro crèche et d'un accueil périscolaire pour 49 enfants à Lembach
- Construction d'un Périscolaire à Woerth

Le choix du troisième site a été décidé en décembre 2017 : Hégeney

1/ Construction d'une micro-crèche et d'un accueil périscolaire / ALSH pour 49 enfants à Lembach

Partenaires :

- CAF - Département (PMI - Protection Maternelle Infantile)
- Commune de Lembach
- Maître d'œuvre : Atelier D FORM de Sultz-les-Bains

Le futur bâtiment accueillera une micro-crèche d'une capacité de 10 enfants et le service du périscolaire. Ce service périscolaire accueillera les enfants des communes suivantes : Wingen, Lembach, Obersteinbach et Niedersteinbach. Il a une capacité de 49 enfants de 4 à 12 ans.

Le bâtiment se verra exemplaire en terme d'énergie dont le choix du passif, et en terme de matériaux de construction avec l'utilisation du bois local.

Actions 2017 :

- Choix du maître d'œuvre :
- Validation de l'avant-projet définitif

Les chiffres clés :

- Coût de l'opération : 1 550 000 €
- Nombre de personnes touchées : 10 enfants entre 0 et 3 ans, 49 enfants de 3 à 12 ans

2/ Construction d'un périscolaire / ALSH pour 105 enfants à WOERTH

Partenaires :

- CAF
- Commune de WOERTH
- Maître d'œuvre : Paul Le Quernec architecte de Strasbourg

Calibré pour quatre communes (Frœschwiller, Goersdorf-Mitschdorf, Langensultzbach et Woerth), le périscolaire de Woerth pourra accueillir jusqu'à 105 enfants.

Projet mutualisé avec la commune, il sera implanté sur le site de l'actuel Maison des associations. Le bâtiment sera réhabilité et les nouvelles constructions permettront d'accueillir le périscolaire et un groupe scolaire remplaçant les deux écoles maternelle et élémentaire actuelles.

Actions 2017 :

- Choix du MOE
- Phase esquisse - APS
- Convention avec la commune de Woerh

Les chiffres clés :

- Coût d'objectif : 1 408 000 € HT coût prévisionnel
- Nombre de personnes touchées : 105 enfants de 3 à 12 ans

S'ENGAGER C'EST PERMIS

Financement de 5 jeunes pour l'année 2017 dans le cadre du dispositif «s'engager c'est permis» portée par la Mission locale.

Ce dispositif vise les jeunes âgés de 18 à 24 ans inscrits dans une dynamique d'insertion professionnelle et dont la mobilité est l'un des principaux freins identifiés, des jeunes qui ne disposent pas de moyens financiers suffisant pour financer complètement leur permis de conduire. Le bénévolat peut être une plus-value sur le plan professionnel et personnel pour le jeune. L'objectif du dispositif est d'amener ces jeunes vers l'autonomie, mais surtout vers la formation et l'emploi par l'obtention du permis de conduire. Le jeune est suivi par la mission locale dans son projet (projet professionnel, engagement bénévole, acquisition du permis). Le jeunes s'engage pour 155h de bénévolat dans une association du territoire, la communauté de communes finance une partie du permis de conduire (50 % du code et 80% de 25h de conduite et l'examen, soit 1 150€ par jeune) l'autre partie est à la charge du jeune.

1 jeune est rentré dans le dispositif en 2017, les 4 autres devront joindre le dispositif courant 2018.

SUBVENTION «CLASSES DECOUVERTES» COLLEGES

- Elu en charge du projet : Alfred KREISS
- Agent en charge du projet : Valérie MESSER

Objectif

Sorties éducatives et de découvertes des élèves du territoire de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn scolarisés dans les collèges d'enseignement secondaire accueillant des enfants du territoire (Woerth, Walbourg, Soultz-sous-Forêt, Wissembourg, Mertzwiller). Les séjours qui peuvent être aidés doivent comprendre au moins deux nuitées.

Le montant subventionnable est calculé sur la base de 3 € par élève et par jour.

Chiffres clés

2 établissements scolaires ont été subventionnés comme suit :

- Collège du séminaire des jeunes de Walbourg : Au total 2 dossiers déposés représentant 38 élèves pour 2 séjours pour un montant total de 684 €.
- Collège Maréchal de Mac Mahon de Woerth : 2 dossiers déposés représentant 105 élèves pour 2 séjours pour un montant total de 1584 €.

SUIVI ET GESTION DU GYMNASSE INTERCOMMUNAL «LES CUIRASSIERS» A WOERTH

- Elu en charge du suivi : Alfred KREISS
- Agent en charge du suivi : Julien BRANCIER

Une réunion avec les associations utilisatrices, l'élu et l'agent référent du gymnase par an permet de mettre en place le planning d'utilisation du gymnase pour une année scolaire. L'animateur sportif suit le fonctionnement et l'utilisation du gymnase et s'occupe de locations extérieures durant l'année.

Chiffres clés

- Le gymnase a un taux d'occupation de 90% (hors vacance scolaire sur une année)
- Associations et institutions utilisant le gymnase :
 - Le collège Mac Mahon de Woerth
 - Association sportive Vallée de la Sauer (ASVS)
 - Les clubs de Foot de Langensoultzbach, Hegeneu
 - Le club d'escalade de la Sauer
 - Le club de badminton
 - Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Goersdorf
 - Badminton de la vallée de la Sauer

REHABILITATION DE L'ANCIENNE GARE DE MORSBRONN-LES-BAINS

- Elu en charge du projet : Jean-Marie HAAS

Objectif

La communauté de communes a fait l'acquisition des bâtiments de l'ancienne gare, anciennement occupés par le syndicat des eaux du canton de Woerth.

La réhabilitation de cet ensemble doit se concevoir comme une extension de la maison des services et des associations (MDSA).

Cette réhabilitation doit permettre de mettre en valeur le patrimoine bâti et de marquer l'ancienne affectation de gare de ce bâtiment, tout en s'intégrant dans l'environnement existant.

Actions 2017

Une réflexion a débuté pour une installation des services du SDEA.

POLITIQUE SÉNIOR

Microprojet :

Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité.

La communauté de communes fait partie d'un groupe de réflexion portée par l'association A2MG.

Sous l'intitulé Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité, le microprojet s'intéresse aux nouvelles manière de combiner l'habitat, les soins et le lien social intergénérationnel pour répondre aux défis de la transition démographique et de l'avancée en grand âge du plus grand nombre d'entre nous.

Il vise une expérimentation menée de manière conjointe dans un quartier de Strasbourg, dans la commune allemande de Bollschweil et dans la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Le cadre méthodologique est fourni par le Prof. Cornelia Krichedorff, Vice-Recteur de l'Université catholique de Fribourg (D) et directrice de l'institut de recherche appliquée (IAF).

L'objectif pour la communauté de communes est double :

d'une part de stimuler le bénévolat et un réseau solidaire de collaboration avec les nombreuses associations pour proposer autour de la résidence sénior et sur l'ensemble du territoire une politique en faveur des personnes âgées (animation, accompagnement...),

d'autre part de réfléchir à de nouveaux modèles d'habiter-d'habitat pour les personnes âgées en intéressant les différentes générations au projet.



5

Fonctionnement général de la
communauté de communes

ACCUEIL DE LA MAISON DES SERVICES ET DES ASSOCIATIONS

L'accueil de la maison des services et des associations est assuré par le secrétariat de la communauté de communes.

- Assistantes en charge de l'accueil et du secrétariat général : Elodie Reichhardt, Judith Michel
- Coordinatrice de secrétariat générale de l'équipe technique : Carine Deutschmann
- Assistantes en charge de la comptabilité : Doris Martin, Christine Nonenmacher, Lisa Mehl
- Assistante administrative des projets : Vanessa Klee

Le service accueil a réceptionné 4342 appels en 2017(5300 en 2015 / 4361 en 2016).

Le service accueil a accueilli 2708 personnes en 2017(1832 en 2015 / 2055 en 2016).

Répartition des appels téléphoniques

Banque de matériel	Ordures ménagères	Animation	Périscolaire	Projets
219	382	169	32	562

Office de tourisme	Comptabilité	RAM	Réservation salle	Véhicule
29	98	37	25	32

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de courriers reçus : 5837 en 2017 (2015 : 6627 / 2016 : 6574)
- Nombre de courriers envoyés : 1707 en 2017 (2015 : 2204 / 2016 : 1694)
- Maintenance des véhicules : 177 interventions (153 interventions en 2013)
- 111 660 km (107 920 km en 2013)

ASURANCES

- Nombre de dossiers d'assurances (déclaration de sinistres) : 2

MARCHÉS PUBLICS

- Marchés publics passés par la CCSP en 2017 : 22 (Fournitures : 3, Services : 13, Travaux : 6)

BANQUE DE MATERIEL COMMUNAUTAIRE ET ASSOCIATIVE

- Elu en charge du service : Jean Claude BALL
- Agents en charge du service : Carine DEUTSCHMANN (administratif), Philippe MOTZ (technique)

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a mis en place un service de banque de matériel dont le matériel peut être utilisé lors de manifestation par les associations, les communes, les écoles résidant ou siégeant dans une commune membre de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn.

Chiffres clés

Désignation	Quantité mise à disposition	Nombre de commandes	Recettes mise à disposition
Pont de scène	2	2	400 €
Chapiteau(x)	103	85	32 226 €
Tonnelle(s)	277	88	11 985 €
Podium	15	19	2 700 €
Sonorisation	22	30	1 350 €
Régie d'éclairage scénique	2	2	25 €
Lave-verres	6	8	120 €
Grilles d'exposition	1232	56	- €
Barrière de circulation	299	24	1258,50 €
Coffret de branchement électrique	6	6	775 €
Garniture de fête	23	20	675 €
Videoprojecteur	5	6	- €
Barrière de chantier	28	6	42 €
Grand Ecran	8	11	- €
Petit écran	2	3	- €
Gouttière chapiteau	15	15	- €

Utilisation de la plateforme élévatrice mobile de personnes : 53 demandes et 126 jours d'utilisations (46 fois en 2016)

SOUTIEN AUX COMMUNES

Différents services et outils ont été mis à disposition des communes membres de la communauté de communes.

Services aux communes :

Accès à un extranet avec accès à une base documentaire juridique (Pédagogiche), au système d'informations géographiques et à d'autres outils de partage d'informations et de communication avec les autres communes.

Banque de matériel communautaire (plate-forme élévatrice mobile de personnes, vidéoprojecteur, ...).

Mise à disposition d'équipements de façonnage et duplicopies.

Mise en place d'une plate-forme de dématérialisation des marchés publics.

Mise en place d'un service de renseignements juridiques téléphoniques groupés.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Différents services ont été développés afin de soutenir les associations locales et l'animation locale. Le territoire Sauer-Pechelbronn compte plus de 250 associations.

Services aux associations :

Mise à disposition d'un duplicopieur pour la réalisation de tracts : 382 362 copies tracts imprimés (393 343 copies tracts imprimés en 2016)

Distribution du journal intercommunal par des associations locales :

3 240 € versés aux associations.

Gestion d'un service de banque de matériel.

Mise à disposition du gymnase intercommunal de Woerth pour les associations sportives du territoire.

SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES

- Elu en charge du projet : Alain FUCHS
- Agent en charge du projet : Emilien KIEFFER

Objectifs

Gestion du Système d'Information Géographique (maintenance, mises à jour des données de référence, intégration de nouvelles données) et de la plateforme SIG en ligne.

Créations et exports cartographiques thématiques à la demande.

Assistance et formation aux utilisateurs.

Actions 2017

- Mise en ligne des PLU des communes de Obersteinbach, Durrenbach, Biblisheim
- Formations des utilisateurs de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn
- Mutualisation du Service SIG avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg (CCPW) à raison d'une journée par semaine
- Formations des utilisateurs de la CCPW
- Participation aux réunions d'échanges organisées par le Conseil départemental du Bas-Rhin et la Région Alsace (CIGAL)
- Création d'une application SIG grand public de promotion du territoire («Sauer Map») et permettant d'accéder facilement aux documents d'urbanisme en vigueur
- Suivi du foncier intercommunal

Chiffres clés

- SIG interne : 450 visites en moyenne par mois, 130 utilisateurs
- Sauer Map : 280 visites lors du premier mois de publication (décembre 2017)

COMMUNICATION

- Elu en charge du projet : Jean-Marie HAAS
- Agent en charge du projet : Anne GLOCK
- Agence chargée de la conception des documents de communication :
Agence TOOYOO, imprimeurs IREG Strasbourg, ction Repro Haguenau,
Imprimerie Parmentier La Wantzenau

Actions 2017

Réalisation des journaux intercommunaux.

Suivi des publications de la communauté de communes

(tracts, affiches, ...).

Réalisation du rapport d'activités.

Mise à jour et animation du site internet et extranet.

Chiffres clés

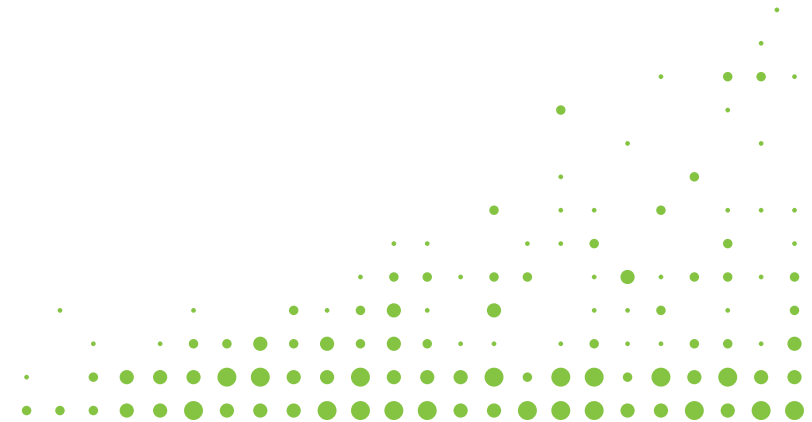
Publication papier

- 2 numéros du «Info blätt'l» publiés, soit 14 468 exemplaires distribués,
- Programmes de chaque vacance scolaire, (distribués dans les écoles à 3000 exemplaires pour chaque vacance)
- 1 rapport d'activités de la communauté de communes distribué à 150 exemplaires
- 18 associations réalisant la distribution dans les foyers, soit 4 076 € reversés aux associations.
- 2 campagnes de communication (programmations de la Maison Rurale de l'Outre-Forêt, fête du jeu,
- Coût total 30 000 € TTC.

Site internet www.sauer-pechelbronn.fr

Nombre de visiteurs pour l'année 2017 : 10 000





Elus et personnels

ELUS

Le fonctionnement d'une communauté de communes est à rapprocher du fonctionnement des communes. Le président, à l'instar du maire, propose et exécute les décisions du conseil communautaire. Les différentes instances regroupent des élus qui débattent, préparent et/ou décident des actions à entreprendre, dans les limites des compétences de la structure, qui lui ont été déléguées par les communes membres.

Composition du bureau exécutif

Président : Jean-Marie HAAS

1^{er} vice président : Roger ISEL

2^{ème} Vice président : Charles SCHLOSSER

3^{ème} vice président : Alfred KREISS

4^{ème} vice président : Jean MULLER

5^{ème} vice président : Alain FUCHS

6^{ème} vice président : Jean-Claude BALL

Chiffres clés

- 10 conseils communautaires organisés (12 en 2016)
- 108 délibérations prises en conseil communautaire (153 en 2016)
- 1 commissions finances (4 en 2016)
- 10 réunions commissions marchés publics (12 en 2016)
- 30 réunions du bureau exécutif (président et vice-présidents) (31 en 2016)
- 3 réunions commission du développement économique
- 2 réunions commissions du développement touristique
- 6 réunions commissions protection et mise en valeur de l'environnement
- 1 réunion de commission mobilité et aménagement numérique
- 6 réunions commissions cohésion sociale
- 1^{re} commission mobilité, aménagement numérique et services de proximité
- 3 commissions communication

Représentation des communes au conseil communautaire

Communes	Nb de délégués titulaires	Nb de délégués suppléants
Biblisheim	1	1
Dieffenbach-lès-Woerth	1	1
Durrenbach	2	0
Eschbach	2	0
Forstheim	1	1
Froeschwiller	1	1
Goersdorf	2	0
Gunstett	1	1
Hegeney	1	1
Kutzenhausen	2	0
Lampertsloch	1	1
Langensoultzbach	2	0
Laubach	1	1
Lembach	3	0
Lobsann	1	1
Merkwiller-Pechelbronn	2	0
Morsbronn-les-Bains	1	1
Niedersteinbach	1	1
Oberdorf-Spachbach	1	1
Obersteinbach	1	1
Preuschdorf	2	0
Walbourg	1	1
Wingen	1	1
Woerth	3	0
TOTAL	35	15

RESSOURCES HUMAINES

- Elu référent : Jean-Marie HAAS
- Directeur général des services : Fabrice KIRSCH
- Agent en charge du suivi administratif des ressources humaines : Doris MARTIN - Manon DOYEN

Service fonctionnel :

Fonction :

- Gestion administrative et fonctionnelle de la communauté de communes : accueil, courrier, réservation, banque de matériel...
- Soutien administratif au service développement et animation.
- Comptabilité, finances
- Gestion technique des bâtiments, matériels, véhicules et espaces verts
- Fabrice KIRSCH, directeur général des services,
- Doris MARTIN, assistante de gestion comptable et ressources humaines,
- Carine DEUTSCHMANN, assistante de gestion administrative,
- Manon DOYEN, assistante de direction – responsable de gestion financière, achats et ressources humaines, à compter du 16 septembre 2017,
- Christine NONNENMACHER, agent de gestion administrative, budgétaire et comptable,
- Lisa MEHL, adjoint administratif, à compter du 1er octobre 2017,
- Philippe MOTZ, agent technique polyvalent gestion technique banque de matériel et
- Ludovic KLINGLER, agent technique polyvalent entretien des espaces verts, maison rurale de l'Outre-Forêt et véhicules,
- Ryan CONUECAR, agent technique polyvalent, à compter du 19 mai 2017,
- Elodie REICHHART, assistante administrative et d'accueil,
- Judith MICHEL, assistante administrative et d'accueil,
- Vanessa KLEE, assistante de gestion administrative, fonctionnalités et marchés publics,
- Eliane SITTER, agent d'entretien maison rurale de l'Outre-Forêt et maison des services et des énergies,
- Brigitte KRAUS, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Anny KOPP, agent d'accueil de la Maison rurale de l'Outre-Forêt,

Services développement et animation :

Fonction :

Développement et mise en oeuvre des projets de la communauté de communes

- Till HARRES, agent de développement - directeur de projets,
- Anne GLOCK, chargée de projets informatique, communication et mobilité,
- Julien BRANCIER, animateur sportif,
- Frédérique WEBER, chargée de projets environnement, aménagement et politique de l'habitat,
- Sonja FATH, assistante communication, animation et développement touristique, coordinatrice du fonctionnement de l'accueil et de la promotion de la maison rurale de l'Outre-Forêt,
- Jean-Baptiste KERN, chargé de missions « économie »,
- Emilien KIEFFER, technicien SIG TIC,

Les emplois non permanents :

- Ryan CONUECAR, agent technique polyvalent, (contrat d'avenir de 3 ans), jusqu'au 18 mai 2017,
- Aurélien BURGER, agent technique polyvalent, (contrat d'avenir de 3 ans), jusqu'au 30 avril 2017,
- Lisa MEHL, agent administratif, (contrat d'avenir de 3 ans), jusqu'au 30 septembre 2017,
- Emilien KIEFFER, technicien SIG TIC,
- Aurélien DUPRAT, conseiller Espace Info Energie,
- Adrien TUFFEREAU, conseiller en énergie partagé,
- Marie-Laure RICHERT, agent administratif, (contrat unique d'insertion de 1 an), travaux de mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères,
- Antoine KLEIN, agent technique polyvalent, emploi d'avenir de 3 ans, à compter du 16 juin 2017,

Les emplois d'été :

> Technique :

- Catherine GASSLER, adjoint technique, du 3 juillet 2017 au 1er septembre 2017 (17 heures 30 / semaine) au service animation (gestion et suivi du transport pour les activités d'animation, conductrice de véhicule),
- Olivier WOLFF, adjoint technique, du 17 juillet 2017 au 25 août 2017 (35 heures/semaine) au service technique.

> Administratif :

- Jean ROGE, adjoint administratif, du 1er juin 2017 au 30 septembre 2017 (35 heures/semaine) au service animation (secrétariat et accueil),
- Maud RESCH, adjoint administratif, du 26 juin 2017 au 18 août 2017 (35 heures/semaine) à la Maison Rurale de l'Outre-Forêt (accueil et secrétariat),
- Laurène DJBALLAH, adjoint administratif, du 3 juillet 2017 au 31 juillet 2017 (35 heures/semaine) au service général (secrétariat et accueil),
- Valentine DUMAS, adjoint administratif, du 1er août 2017 au 31 août 2017 (35 heures/semaine) au service général (secrétariat et accueil),

Les stagiaires :

- Emma SORRENTINO, du 23 janvier 2017 au 11 février 2017, élève de classe de BEP MRCU (métiers de la relation aux clients et aux usagers), à l'Institution Sainte Philomène de Haguenau (accueil – secrétariat) ;
- Alexa SCHWEBEL, 27 février 2017 au 25 mars 2017, élève de classe de terminale baccalauréat professionnel «gestion administration», au lycée Stanislas à Wissembourg (accueil – secrétariat et service animation) ;
- Julien SCHWEBEL, du 27 février 2017 au 25 mars 2017, élève de classe de terminale baccalauréat professionnel «gestion administration», au lycée Stanislas à Wissembourg ; (service animation et accueil - secrétariat) ;
- Cindy RAUCH, du 24 avril 2017 au 20 mai 2017, élève de classe de 1ère baccalauréat professionnel «gestion administration», au lycée Stanislas à Wissembourg ; (accueil – secrétariat) ;

- Amélie RAYMOND, du 03 juillet 2017 au 28 juillet 2017, élève de classe de DUT 1ère année « métiers du multimédia et de l'internet » à l'IUT à Haguenau ; sujet de stage : mise à jour du site internet et intervention sur la communication générale de la communauté de communes ;
- Zoé WALTHER, du 25 septembre 2017 au 21 octobre 2017, élève de classe baccalauréat professionnel « gestion administration », au lycée Stanislas à Wissembourg ; (accueil – secrétariat) ;

Les «services civiques» (affectés au service animation via la FDMJC Alsace)

- Meyer Guillaume du 17/05/2016 au 16/03/2017 «Photographie et patrimoine»
- Schmitt Robin du 17/05/2016 au 16/03/2017 «Stage musique»
- ROGÉ Jean du 01/06/2016 au 31/03/2017 «Rock N Stein»
- WINLING Noémie du 07/12/2017 au 06/08/2017 «Projet école»
- ZAHN Louise du 07/12/2016 au 06/08/2017 «ALSH cirque»
- KAUFFER Camille du 31/12/2016 au 31/09/2017 «Rock N Stein»
- PLANINSIC Jocelyn du 01/03/2017 au 31/08/2017 «Stage Foot»
- CACCLIN Xavier du 01/04/2017 au 31/01/2018 «Concert caritatif»
- LEOBOLD Simon du 17/05/2017 au 17/03/2018 «Tournoi de Volley»
- RIBES Noémie du 07/11/2017 au 06/09/2018 «Projet école environnement»

Quelques chiffres

- 398 fiches de paie éditées
- Nombre de jours d'arrêts de travail : 12 (hors congés de maternités) 19 en 2016.



- Elu en charge des finances : Jean-Marie HAAS
- Agent en charge des finances : Fabrice KIRSCH

L'ensemble des dépenses et recettes de la communauté de communes est comptabilisé dans plusieurs documents comptables.

Le budget principal regroupe l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement de la structure, ainsi que toutes les opérations ne faisant pas l'objet d'un budget distinct.

Les recettes principales sont les impôts directs locaux, les dotations de l'Etat ainsi que les subventions sur les projets.

18 budgets annexes permettent d'individualiser et de suivre des actions spécifiques de la communauté de communes :

Le budget zone d'activités (parc économique de la Sauer à Eschbach),

Le budget CADT (Centre d'Animation et de Découverte Transfrontalier), construction du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein,

Le budget bâtiments d'activités (construction et l'exploitation de l'hôtel d'entreprises de la Sauer, implanté au parc économique de la Sauer à Eschbach).

Le budget ZAC thermique de Morsbronn-les-Bains

Le budget ZAC sud de Woerth

Le budget ZA Willenbach (Pechelbronn)

Le budget chaufferie collective Morsbronn - Durrenbach

Le budget production d'énergie Hélios

Le budget service ordures ménagères

Le budget Ilôt urbain centre de Woerth

Le budget ZA pôle bois Hégeney

Le budget bâtiment innovant à Preuschkorf

Le budget ZA Nord de Woerth

Le budget annexe zone d'activités à Lembach

Le budget annexe zone commerciale à Woerth

Titres et mandats émis (tout budget confondu) :

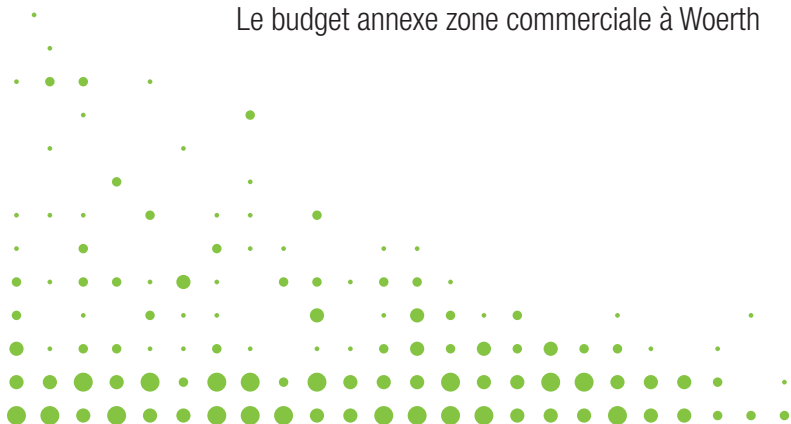
3 343 (3 571 en 2016)

• Mandats émis : 1957 (2451 en 2016)

• Mandats annulés : 10 (30 en 2016)

• Titres émis : 1074 (1171 en 2016)

Titres annulés : 302 (454 en 2016)



Le budget de la communauté de communes est divisé en plusieurs parties : le budget principal qui reprend les dépenses et les recettes générales et 15 budgets annexes qui correspondent à des opérations précises. Les opérations du budget principal sont financées par les impôts locaux alors que celles des budgets annexes sont financées par des recettes propres liées à la vente de terrains ou à la location de locaux.

Pour l'année 2017, 29,2 millions ont été prévus au budget, dont 15,1 millions en fonctionnement et 14,1 millions en investissement.

Tous les documents budgétaires (comptes administratifs et budgets) sont téléchargeables sur [ww.sauer-pechelbronn.fr/le budget](http://ww.sauer-pechelbronn.fr/le-budget).

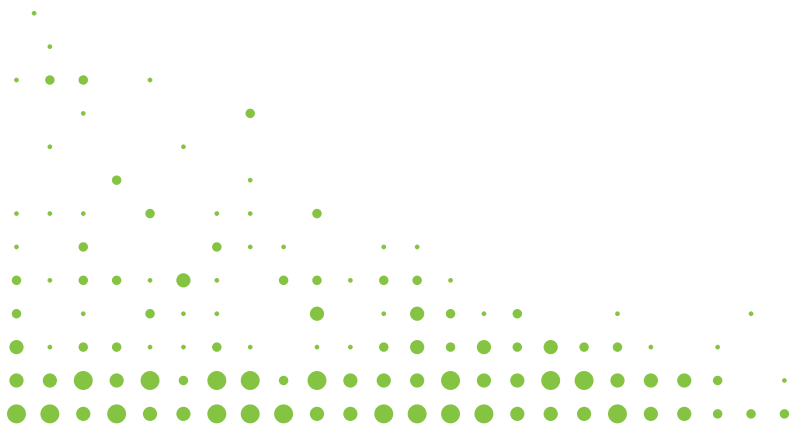
COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Coût du service facturé par le SMICTOM à la communauté de communes : 1 748 000 € en 2017 (1 800 000 € en 2016)

Montant perçu par la CCSP : 1 750 000 €

- Nombre de factures éditées en 2016
 - > 1er semestre 2017 : 7492 factures (7542 factures en 2016)
 - > 2è semestre 2017 : 7497 factures (7468 factures en 2016)
- Nombre des paiements internet via TIPI (par carte bancaire) : 469 (671 en 2016)

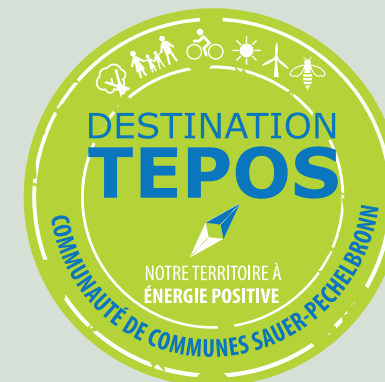
Plus de détails sur la mise en place de la redevance incitative en page 35.



ANNEXES AU PRESENT RAPPORT

- Budgets de la communauté de communes
- Rapport d'activités du SDEA
- Rapport d'activités de l'AASBR
- Rapport d'activités du SMICTOM
- Rapport d'activités SIVU Sultz-sous-Forêt
- Rapport d'activités OTI Sauer-Pechelbronn
- Rapport d'activités ADEAN - Opération compostage
- Bilan d'activités du Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Bilan d'activités de la délégation du réseau de chaleur
- Bilan d'activités de la Fédération PAC
- Bilan d'activités de l'Etablissement Public Foncier (EPFL)

Rapports téléchargeables sur : www.sauer-pechelbronn.fr ou disponibles à la communauté de communes ou auprès des structures concernées.



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Bas-Rhin
www.bas-rhin.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



imagin**als**o**ce**

Communauté de communes Sauer Pechelbronn

Maison des services et des associations

1, rue de l'Obermatt 67360 Durrenbach - Tél : 03 88 90 77 60 -

Courriel : info@sauer-pechelbronn.fr - www.Sauer-Pechelbronn.fr